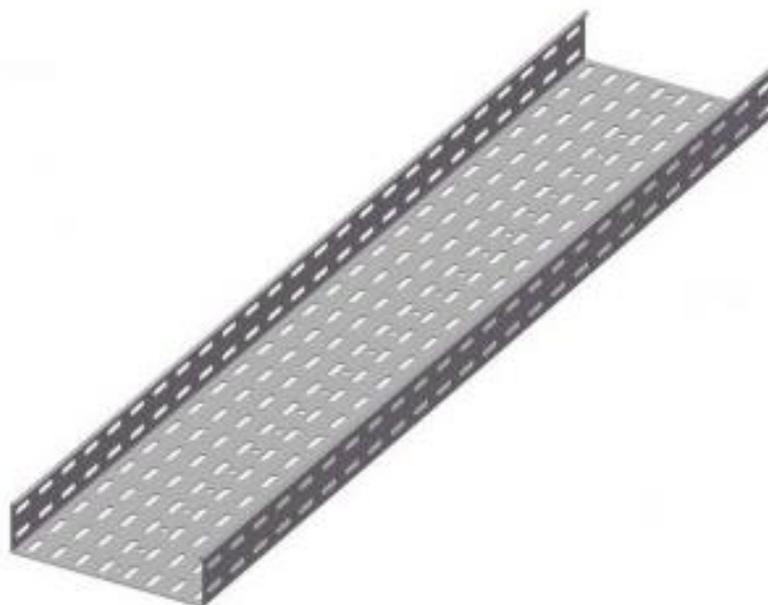


Profil Environnemental Produit

OB Profils

Chemin de câbles tôle perforée acier inoxydable SS316L



N° d'enregistrement : **OBPR-00005-V01.01-FR**

Règles de rédaction : «**PEP-PCR-ed4-FR-2021_09_14**»
Complété par le «PSR0003-ed1.1-FR-2015_10_16 »

N° d'habilitation du vérificateur : **VH32**

Information et référentiel : **www.pep-ecopassport.org**

Date d'édition : **10-2022**

Durée de validité : **5 ans**

Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2010

Interne :

Externe :

Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie Orgelet (DDemain)

Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1:2016

Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme

Document conforme à la norme NF EN 14025 : 2010 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III »



INFORMATIONS GENERALES

Liste des produits étudiés

Cette étude s'appuie sur l'analyse d'un scénario de cheminement de câbles tôle acier inoxydable SS316L OBR2-195 (largeur 195 mm et hauteur 48 mm), tel que défini dans le PCR. Les références commerciale des éléments constitutifs sont les suivantes :

Longueur : référence 660200

Supportage : référence 651526

Eclissage : référence 660001

Angle avec changement de plan : référence 670120-I

Angle dans le plan : référence 670120

Borne de continuité à la terre : référence 700010

Domaine d'application

Cette déclaration et le rapport d'accompagnement associé sont représentatifs d'un chemin de câbles selon les spécifications du PCR. Les emballages sont également considérés.

Les règles d'extrapolation permettent de calculer les impacts environnementaux pour l'ensemble de la gamme de produit.

Représentativité géographique : fabrication et utilisation en France.

Unité fonctionnelle (UF)

"Supporter le câblage sur 1 mètre pendant une durée d'usage de 20 ans. Le système de chemins de câbles, capable de supporter une charge (*) de 60 kg par mètre pour une portée de 1,5 m, comporte le profilé, les accessoires de cheminement et de support représentatifs d'un usage standard"

(*) = Charge Pratique de Sécurité (CPS) telle que définie par la norme EN 61537 paragraphe § 3.17

PRODUIT TYPE

Les valeurs environnementales déclarées se rapportent à un chemin de câbles ayant les caractéristiques définies ci-dessous :



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Produit type Chemin de câbles tôle acier inoxydable SS316L OBR2-195 (largeur 195 mm et hauteur 48 mm)

Fonction Support de câbles

Principaux constituants (pour 1m de chemin de câbles)

Elément de longueur (1 m)
Jonction d'éléments de longueur (0,33 unités)
Supportage par console (0,66 unités)
Angle avec changement de plan 90° (0,04 unités)
Angle 90° dans le plan (,016 unités)
Borne de continuité terre (0,10 unités)

MATIERES CONSTITUTIVES



Métaux

Autres

Acier inoxydable SS316L	98,97%	Emballage - chevrons bois	0,27%
Acier galvanisé à chaud	0,54%	Emballage - carton	0,10%
Acier cuivré étamé	0,10%		
Emballage - cerclage acier	0,02%		
Total :	99,63%	Total :	0,37%

Masse du produit type

Masse du produit, kg	2,03E+00
Masse de l'emballage, kg	8,07E-03
Masse totale (produit + emballage), kg	2,04E+00



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

METHODOLOGIE DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

L'Analyse du Cycle de Vie sur laquelle repose ce Profil Environnemental Produit (PEP) se fait en respect des critères du PEP-PCR-ed4-FR-2021_09_14 du Programme PEP ecopassport®. L'unité fonctionnelle et les scénarios de fabrication, distribution, installation, utilisation et de traitement des déchets sont conformes aux hypothèses fixées dans le PSR0003-ed1.1-FR-2015_10_16. Les résultats ont été obtenus à l'aide des logiciel SimaPro 9.3 et de la base de données Ecoinvent 3.8.



FABRICATION

La production et le traitement des déchets de production, ainsi que des emballages et les émissions liées à l'étape de fabrication ont été pris en compte.

Le transport amont a été intégré à l'étude.

Le modèle énergétique de l'électricité pour l'assemblage est celui du pays de fabrication : la France.



DISTRIBUTION

Le chemin de câble est distribué sur le lieu de mise en œuvre. Une distance moyenne de 232 km par camion est prise en compte.



INSTALLATION

L'installation se fait manuellement à l'aide d'outils standards. Le produit génère des déchets d'emballage en phase d'installation. Leur élimination est calculée de la manière suivante :

Fin de vie de l'emballage	Bois	Carton	Plastique
Recyclage	40%	79%	24%
Valorisation énergétique	40%	0%	0%
Incinération	0%	14%	43%
Enfouissement	20%	7%	33%

Une hypothèse de transport de 130 km en camion a été considérée pour ces déchets.

Le modèle énergétique de l'électricité est celui du pays de distribution, la France.



UTILISATION

Dans les conditions normales d'usage, ce produit ne nécessite pas d'entretien, de maintenance ou de produits additionnels.

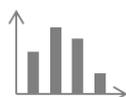


FIN DE VIE

Part du produit recyclée	99%
Part du produit enfouie	1%

Le transport du produit jusqu'au centre de collecte et de traitement de déchets a été pris en compte.

Le modèle énergétique de l'électricité est celui du pays de distribution, la France.



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU PRODUIT DE REFERENCE ramenés à l'UF

Les résultats d'impacts présentés ci-dessous ont été obtenus avec les méthodes définies par le PCR-ed4-FR-2021_09_14 et le PSR0003-ed1.1-FR-2015_10_16. Le PEP a été élaboré en considérant 1m de chemin de câbles.

INDICATEURS OBLIGATOIRES

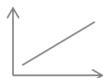
Indicateur	Unité	Total (hors module D)	Fabrication (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B1-B7)	Fin de vie (C1-C4)	Module D
Changement climatique - total	kg CO2 eq	1,61E+01	1,42E+01	3,86E-02	5,32E-01	0,00E+00	1,28E+00	-1,57E+00
Changement climatique - fossile	kg CO2 eq	1,60E+01	1,43E+01	3,86E-02	3,54E-01	0,00E+00	1,28E+00	-1,57E+00
Changement climatique - biogénique	kg CO2 eq	6,48E-02	-1,18E-01	1,54E-05	1,78E-01	0,00E+00	4,51E-03	-8,78E-04
Changement climatique - changement d'utilisation des sols	kg CO2 eq	1,49E-02	1,30E-02	1,52E-05	3,22E-04	0,00E+00	1,56E-03	-5,74E-04
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC11 eq	9,97E-07	8,68E-07	8,94E-09	2,00E-08	0,00E+00	1,00E-07	-6,75E-08
Acidification	mol H+ eq	9,97E-02	9,07E-02	1,57E-04	2,19E-03	0,00E+00	6,61E-03	-5,63E-03
Eutrophisation eau douce	kg P eq	9,32E-04	8,46E-04	2,71E-07	2,06E-05	0,00E+00	6,51E-05	-7,32E-05
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq	1,83E-02	1,64E-02	4,67E-05	4,01E-04	0,00E+00	1,46E-03	-1,22E-03
Eutrophisation terrestre	mol N eq	2,24E-01	2,02E-01	5,16E-04	4,91E-03	0,00E+00	1,65E-02	-1,42E-02
Formation d'ozone photochimique	kg NMVOC eq	6,38E-02	5,76E-02	1,58E-04	1,40E-03	0,00E+00	4,67E-03	-7,34E-03
Épuisement des ressources abiotiques (éléments)	kg Sb eq	4,15E-03	4,05E-03	1,35E-07	9,35E-05	0,00E+00	1,12E-05	-2,35E-06
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles)	MJ	2,03E+02	1,73E+02	5,84E-01	4,39E+00	0,00E+00	2,46E+01	-1,56E+01
Besoin en eau	m3 depriv.	7,16E+00	6,39E+00	1,75E-03	1,59E-01	0,00E+00	6,05E-01	-3,46E-01
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable hors matière première	MJ, net CV	4,25E+01	3,89E+01	8,23E-03	9,53E-01	0,00E+00	2,67E+00	-1,02E+00
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable en tant que matière première	MJ, net CV	1,61E+00	1,61E+00	0,00E+00	1,43E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelable	MJ, net CV	4,41E+01	4,05E+01	8,23E-03	9,54E-01	0,00E+00	2,67E+00	-1,02E+00
Utilisation de l'énergie primaire non-renouvelable hors matière première	MJ, net CV	2,02E+02	1,72E+02	5,84E-01	4,36E+00	0,00E+00	2,44E+01	-1,55E+01
Utilisation de l'énergie primaire non-renouvelable en tant que matière première	MJ, net CV	2,23E-01	2,72E-01	0,00E+00	-4,95E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non-renouvelable	MJ, net CV	2,02E+02	1,73E+02	5,84E-01	4,31E+00	0,00E+00	2,44E+01	-1,55E+01
Utilisation de matière secondaire	kg	1,29E+00	1,26E+00	0,00E+00	2,91E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ, net CV	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ, net CV	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m3	2,42E-01	2,14E-01	8,21E-05	5,39E-03	0,00E+00	2,29E-02	-9,88E-03
Déchets dangereux éliminés	kg	1,42E+01	1,31E+01	4,22E-04	3,17E-01	0,00E+00	7,68E-01	-1,89E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg	5,79E+01	5,58E+01	3,34E-02	1,32E+00	0,00E+00	7,90E-01	-1,18E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg	7,91E-04	5,71E-04	3,95E-06	1,68E-05	0,00E+00	1,99E-04	-2,76E-05
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg	2,39E+00	2,76E-01	0,00E+00	9,79E-02	0,00E+00	2,01E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Teneur en carbone biogénique du produit	kg C	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Teneur en carbone biogénique de l'emballage	kg C	0,00E+00	4,75E-02	0,00E+00	-4,75E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

INDICATEURS FACULTATIFS

Indicateur	Unité	Total (hors module D)	Fabrication (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B1-B7)	Fin de vie (C1-C4)	Module D
Émissions de particules fines	disease inc.	1,37E-06	1,20E-06	3,32E-09	2,96E-08	0,00E+00	1,36E-07	-1,06E-07
Rayonnements ionisants	kBq U-235 eq	8,02E-01	5,98E-01	2,53E-03	1,73E-02	0,00E+00	1,84E-01	-2,59E-02
Écotoxicité (eaux douces)	CTUe	1,20E+03	1,14E+03	4,56E-01	2,67E+01	0,00E+00	2,46E+01	-4,29E+01
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	2,90E-07	2,29E-07	1,48E-11	6,32E-09	0,00E+00	5,45E-08	-9,67E-09
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	5,03E-07	4,60E-07	4,78E-10	1,11E-08	0,00E+00	3,15E-08	-3,29E-08
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	Pt	1,42E+02	1,32E+02	4,01E-01	3,17E+00	0,00E+00	6,47E+00	-5,65E+00
Utilisation totale d'énergie primaire	MJ	2,46E+02	2,13E+02	5,92E-01	5,27E+00	0,00E+00	2,71E+01	-1,66E+01

INDICATEURS selon PCR ed4 Annexe C

Indicateur	Unité	Total (hors module D)	Fabrication (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B1-B7)	Fin de vie (C1-C4)	Module D
Réchauffement climatique	kg CO2 eq	1,55E+01	1,37E+01	3,82E-02	5,17E-01	0,00E+00	1,25E+00	-1,48E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq	8,46E-07	7,39E-07	7,08E-09	1,71E-08	0,00E+00	8,28E-08	-7,26E-08
Acidification des sols et de l'eau	kg SO2 eq	8,06E-02	7,34E-02	1,22E-04	1,77E-03	0,00E+00	5,32E-03	-4,51E-03
Eutrophisation	kg PO4--- eq	1,01E-02	9,10E-03	1,98E-05	2,22E-04	0,00E+00	7,44E-04	-6,74E-04
Formation d'ozone photochimique	kg C2H4 eq	9,54E-03	8,74E-03	1,97E-05	2,09E-04	0,00E+00	5,64E-04	-1,99E-03
Epuisement des ressources abiotiques (éléments)	kg Sb eq	5,12E-03	4,99E-03	1,53E-07	1,15E-04	0,00E+00	1,26E-05	-2,54E-06
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles)	MJ, net CV	1,68E+02	1,51E+02	5,72E-01	3,60E+00	0,00E+00	1,29E+01	-1,47E+01
Pollution de l'eau	m3	1,36E+01	7,06E+00	1,40E-02	2,80E-01	0,00E+00	6,28E+00	-5,06E-01
Pollution de l'air	m3	5,33E+03	5,05E+03	4,03E+00	1,18E+02	0,00E+00	1,52E+02	-5,67E+02
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable hors matière première	MJ, net CV	4,25E+01	3,89E+01	8,23E-03	9,53E-01	0,00E+00	2,67E+00	-1,02E+00
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable en tant que matière première	MJ, net CV	1,61E+00	1,61E+00	0,00E+00	1,43E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelable	MJ, net CV	4,41E+01	4,05E+01	8,23E-03	9,54E-01	0,00E+00	2,67E+00	-1,02E+00
Utilisation de l'énergie primaire non-renouvelable hors matière première	MJ, net CV	2,02E+02	1,72E+02	5,84E-01	4,36E+00	0,00E+00	2,44E+01	-1,55E+01
Utilisation de l'énergie primaire non-renouvelable en tant que matière première	MJ, net CV	2,23E-01	2,72E-01	0,00E+00	-4,95E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non-renouvelable	MJ, net CV	2,02E+02	1,73E+02	5,84E-01	4,31E+00	0,00E+00	2,44E+01	-1,55E+01
Utilisation de matière secondaire	kg	1,29E+00	1,26E+00	0,00E+00	2,91E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ, net CV	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ, net CV	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m3	2,42E-01	2,14E-01	8,21E-05	5,39E-03	0,00E+00	2,29E-02	-9,88E-03
Déchets dangereux éliminés	kg	1,42E+01	1,31E+01	4,22E-04	3,17E-01	0,00E+00	7,68E-01	-1,89E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg	5,79E+01	5,58E+01	3,34E-02	1,32E+00	0,00E+00	7,90E-01	-1,18E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg	7,91E-04	5,71E-04	3,95E-06	1,68E-05	0,00E+00	1,99E-04	-2,76E-05
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg	2,39E+00	2,76E-01	0,00E+00	9,79E-02	0,00E+00	2,01E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieur	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie primaire totale	MJ, net CV	2,46E+02	2,13E+02	5,92E-01	5,27E+00	0,00E+00	2,71E+01	-1,66E+01



REGLES D'EXTRAPOLATION

Les règles d'extrapolation ont été définies selon le paragraphe 5 du PSR0003-ed1.1-FR-2015_10_16.

L'impact environnemental d'un système couvert par le PEP ecopassport® autre que le système de référence pour lequel il a été établi, peut être calculé en multipliant les valeurs des indicateurs environnementaux par le facteur correspondant.

Le tableau ci-après permet de connaître la masse totale d'un système autre que celui de référence pour lequel le bilan matière a été établi. Le coefficient d'extrapolation à appliquer aux valeurs des indicateurs environnementaux est applicable pour chaque étape du cycle de vie et pour le total du cycle de vie.

Nom du produit	Référence	Masse [kg/UF]	Coefficient d'extrapolation
OBR2 51 SS316L	660050	1,21	0,59
OBR2 99 SS316L	660100	1,51	0,74
OBR2 147 SS316L	660150	1,74	0,86
OBR2 195 SS316L	660200	2,03	1,00
OBR2 316 SS316L	660300	3,49	1,72
OBR2 508 SS316L	660500	6,56	3,23

Détenteur de la déclaration :

OB Profils

1 Avenue de Malaguet

Email

info@ob-profils.fr

28360 Prunay-le-Gillon

Web

www.ob-profils.com/

Réalisateur de la déclaration et de l'Analyse du Cycle de Vie :

EVEA

Tel

+33 (0)2 28 07 87 00

11 rue Voltaire

Email

contact@evea-conseil.com

44 000 Nantes

Web

http://www.evea-conseil.com/